

Débat d'orientations budgétaires 2022

Note

1. Crédits budgétaires utilisés en 2021

1.1 - Point RECETTES 2021 :

- **Contribution des membres** : 834 900 €, soit une baisse de 6 % due à la suppression de la cotisation PCAET et d'une légère diminution de la Population DGF.
- **INTERREG** (MMIAH - RECUPERATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE MARITIME, MILITAIRE ET INDUSTRIEL DE LA COTE DE L'ESPACE ATLANTIQUE) :
 - Malgré une 3^{ème} demande de paiement déposée en novembre 2020, celle-ci a été validée un an après et encaissée en décembre 2021, soit 126 000 € de FEDER. 101 000 € ont été rattachés à l'exercice 2020, ce qui fait apparaître un montant de 25 000 € sur la ligne 74718 autres. Le FEDER rembourse 75% des dépenses engagées pour ce projet.
 - La dernière demande de paiement vient d'être validée par le contrôleur de 1^{er} niveau (FLC) et par l'Autorité Nationale (NA). Elle sera encaissée au courant du 1^{er} trimestre 2022 (soit 100 000 € à percevoir).
 - Action pilote sur le site de la Butte rouge à Dompierre, dont les travaux se sont achevés en avril 2021 :
 - Association « Le Savoir et le Fer », gérant du site : 21 200 €
 - Conseil départemental de l'Orne : 11 700 €
 - Flers agglo, propriétaire du site (solde) : 5 400 €Soit 38 300 € de subventions locales, représentant les 25% restant à financer sur le site de la Butte rouge dans le cadre du projet MMIAH ainsi que le remboursent d'une tranche optionnelle non-financée par le FEDER.
 - Action pilote de Granville, qui s'est terminée en octobre 2021 par la pose des panneaux du parcours Dior (solde) : 3 000 € de la Commune de Granville.
- **LEADER** (2 GAL) : 104 000 € pour l'animation-gestion du programme, représentant 80% des charges de personnel engagées, plus 15% au titre des frais de structure.
- **CU Caen la Mer** : 13 500 € dans le cadre d'une prestation de coordination pour le projet de territoire (0,6 ETP entre février et juin 2021).
- **Actimmo** – le CLER (solde) : 11 000 € dans le cadre de la coordination de l'action sur Caen Normandie Métropole. Le programme Actimmo s'est achevé en septembre 2021.
- **Remboursement de frais de personnel** : le pôle a perçu 21 800 € en 2021 (CPAM, Mise à disposition au Pays de Falaise, etc.).

1.2 - Point DEPENSES 2021 :

Masse salariale : 502 000 € dépensés, pour 537 000 € inscrit au BP 2021, avec une équipe représentant 8,87 ETP en 2021.

ETP 2021	Fonction
0,47	DGS
1	Directeur adjoint
1	Gestionnaire LEADER
0,54	Gestionnaire LEADER
0,82	Chargé de mission LEADER – Animation LEADER
0,25	Chargé de mission LEADER – Animation LEADER (remplacement de congés maternité)
1	Gestionnaire RH et finances
1	Secrétaire de direction
0,82	Chargé mission Environnement
0,5	Chargé de mission RESEAU
0,5	Chargé de mission Pays
0,6	Chargé de mission Politiques contractuelles - alimentaire
0,17	Chargé de mission urbanisme
0,2	Chargé de mission SCoT Pays de Falaise

MMIAH :

- Finalisation des actions pilotes :
 - o Granville : 14 000 € ont été consacrés à la réalisation de 13 panneaux signalétiques pour un parcours dont le point de départ est la gare de Granville et l'arrivée à la Villa Dior. Les panneaux ont été réalisés et livrés en septembre puis posés en octobre 2021.
 - o Flers : 14 500 € ont été réglés en 2021, dans le marché de qualification et d'insertion de la Butte Rouge qui s'est terminé fin avril.
- Clôture du projet MMIAH (communication sur le livre blanc à l'échelle nationale et réalisation d'un EDUCTOUR français/anglais) : réalisation et tournage de deux émissions pour un montant de 13 500 €.

SCoT :

- 4 800 € pour l'assistance juridique dédiée à la défense dans recours contre le SCoT (recours gagné en juin 2021).
- 10 800 € pour des adhésions à des organismes extérieurs.
- 700 € pour des frais de réception et déplacement.
- 2 000 € pour les frais de participation de 4 représentants aux Rencontres nationales des SCoT (3 jours, fin-août, à Saint-Malo).
- 3 500 € pour le recrutement d'une stagiaire (entre mai et octobre 2021). Stagiaire qui a ensuite été recrutée en CDD en novembre 2021 sur le poste vacant de chargé de mission urbanisme.

Subvention de fonctionnement : 260 464 € versés à l'AUCAME.

2. Orientations budgétaires 2022 – Budget Prévisionnel 2022

2.1 Prévisions RECETTES 2022 :

2.2.1 - Les principales recettes du pôle sont les contributions des membres.

Celles-ci se répartissent ainsi :

- 128 000 € pour la cotisation de base,
- 351 000 € pour la cotisation actions,
- 341 000 € pour la cotisation SCOT
- et 20 000 € des 3 départements.
- **Soit 840 000 €**

2.2.2 - Les autres recettes perçues sont liées aux travaux réalisés par le pôle (projets européens, environnement et politiques contractuelles).

MMIAH : 100 000 € estimés correspondant principalement à des dépenses de 2020 et 2021. La dernière demande de paiement a été validée en janvier 2022 (voir plus haut).

LEADER (2 GAL) : 140 000 € estimé pour l'animation-gestion du programme en 2022 et pour la réalisation de la candidature à la programmation 2023-2027 (enveloppe de soutien préparatoire ouverte par la Région après l'AMI de février 2022).

PAT (Plan Alimentaire Territorial) : Le pôle a perçu une avance de 20 000 € de la DRAAF en 2019. Le solde de 5 000 € sera versé en 2022 à la fin du projet, tout comme la subvention de l'ADEME de 25 000 €.

Remboursement de frais de personnel : Un agent est mis à disposition auprès de la CdC du Pays de Falaise à hauteur de 0,2 ETP, soit 9 500 € à recevoir.

2.2 – Prévisions DEPENSES 2022 :

Masse salariale : celle-ci est maintenue à 540 000 € avec une équipe prévisionnelle représentant 9,6 ETP pour 2022.

Répartition prévisionnelle des ETP par fonction :

ETP 2022	Fonction
0,4	DGS
1	Directeur adjoint
1	Gestionnaire LEADER

1	Gestionnaire LEADER
0,9	Chargé de mission LEADER – Animation LEADER
1	Gestionnaire RH et finances
1	Secrétaire de direction
1	Chargé mission Environnement
0,5	Chargé de mission RESEAU
0,6	Chargé de mission Politiques contractuelles - alimentaire
1	Chargé de mission urbanisme
0,2	Chargé de mission SCoT Pays de Falaise

LEADER :

- Un stagiaire (stage alterné débuté en septembre 2021 et s'arrêtant en juin 2022), soit **3 000 €**.
- Soutien préparatoire pour nouvelle candidature : **30 000 €** (frais de réception, éventuelle prestation, et surtout une part de la masse salariale de l'animation-gestion LEADER).
- Evaluation de la programmation 2014-2022 : **9 000 €**

SCoT :

- Mise à jour du MOS : **40 000 €**
- SCOT – Assistance juridique (CGCB) : marché à bon de commande avec inscription de crédits prévisionnels de **36 000 € TTC/an** (plafond) pendant 4 ans.
- Etudes (provision) : **15 000 €**
- Adhésions à la Fédération nationale des SCoT et à l'Observatoire du logement neuf en Normandie (OLONN) : **10 800 €**
- Frais de réception pour les commissions et le suivi annuel : **4 000 €**
- Frais de participation aux Rencontres nationales des SCoT (prévues en juin 2022 à Besançon) : **2 000 €**

Environnement :

- PCAET (travaux inclus dans la masse salariale).

PAT :

- Subvention Chambre d'agriculture : **10 000 €**
- Alim'tour (deux jours avec location de car avec chauffeur) : **3 000 €**
- Captation et réalisation de vidéos de valorisation de projets : **15 000 €**
- Apprenti (de septembre 2022 à septembre 2023) : **5 000 €**

Autres :

- Création d'un nouveau site Internet estimé à **20 000 €**
- Acquisition d'une voiture citadine hybride (prévue en 2021 mais reporté à 2022) : **20 000 €**